

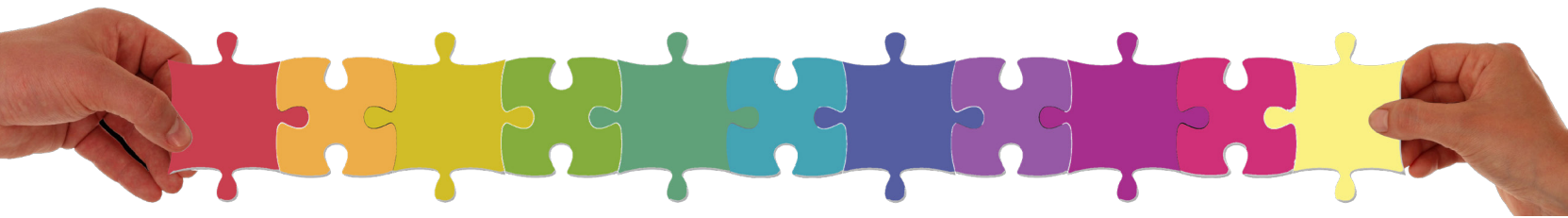
La Gazette de la Lône

Magazine municipal de la commune d'Ancône

**Ancône Energie :
un pas de plus vers la transition énergétique**

numéro 107 juin 2022

Sommaire



- p 4 Informations municipales
- p 5 Budget
- p 6 à 9 Dossier Ancône energie
- p 10 CCAS
- p 12-13 Festival Présence(s) photographie
- p 14-15 Journées Européennes du Patrimoine
- p 16 Moments forts passés
- p 18-19 Pass Culture et Festival Montélimar Agglomération
- p 20 La photo de Nathan
- p 21 Portrait Marie Prat
- p 22 BD de Jean-Marie Mollier
- p 23 à 27 Vie associative
- p 28-29 Vie économique
- p 30 Agenda
- p 31 Etat civil

COMMISSION INFORMATION

Directeur de la publication : Christophe FERET
Rédacteur en chef : Commission information,
40 Grande rue, 26200 ANCÔNE.
04 75 92 59 90 redaction.gazette@mairie-ancone.fr
Rédacteurs : élus, associations, écoles,
commission information.

Photos : commission information, rédacteurs, pixabay.fr
Illustration & BD : Jean-Marie Mollier
Impression : Imprimerie OFFSET 111 - 700ex, semestriel

Nous remercions les associations, les partenaires
annonceurs, pour la réalisation de cet ouvrage.

Le mot du maire



Chères Ancônaises, chers Ancônais,

Le printemps est là, la végétation reprend ses droits et la vie retrouve le chemin de la liberté avec le déclin de la pandémie, en souhaitant qu'elle soit définitivement derrière nous !

La période estivale est en marche et les festivités sont de retour : kermesse des écoles, fête de la lône, feu d'artifice, concert off du Montélimar Agglo Festival, concours de pétanque et fête votive...

Toutes ces festivités vous seront proposées tout au long de l'été et vous attendent pour rencontrer le succès qu'elles méritent après deux années de restriction, voire d'interdiction dans nos activités de loisirs.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

*Bien à vous
Christophe FERET*



MAIRIE D'ANCÔNE

Accueil du public : du lundi
au vendredi 8h30-12h30,
samedi 10h-12h

04 75 92 59 90
Astreinte 06 37 10 86 71

accueil@mairie-ancone.fr

LA POSTE



BUREAU DE POSTE

Votre bureau de POSTE
au cœur du village, avec
parking, vous accueille :
lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 13h à 17h
et le samedi de 9h à 12h
Tél. 04 75 49 82 73

Vous pouvez y réaliser
les opérations courantes :
achats timbres ordinaires
et philatéliques, achats
emballages colis, lettres
suivies, enveloppes à
bulles, retrait sur compte
CCP ou EPARGNE, dépôt
compte CCP ou EPARGNE,
remise de chèques sur vos
comptes, envoi courriers
ordinaires + suivis + colis
toutes destinations, service,
réexpédition de courrier,
poste restante, garde de
courrier, mise à disposition
de vos avisés (courriers +
colis).

BIBLIOTHÈQUE



Votre bibliothèque sera
prochainement sur les
réseaux sociaux ! Patience...

Pourquoi contacter l'astreinte de la Mairie ?

Le numéro d'astreinte est à contacter lorsque les bureaux de la mairie sont fermés et pour des cas d'urgence comme, par exemple : un arbre couché sur la route, une fuite sur la chaussée...

Les élus qui assurent la permanence ne pourront pas vous renseigner pour des problèmes de voisinage, nuisances sonores, tapage nocturne (contacter le Commissariat de Police : 17), pour la divagation de chiens errants (contacter la brigade canine : 04 75 00 25 22).

Pour les appels qui ne relèvent pas d'un caractère d'urgence, merci de contacter la mairie : 04 75 92 59 90.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Tous les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en Mairie munis d'une carte d'identité, du livret de famille des parents ainsi que d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Dans le cadre des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des orientations du Président de la République, l'organisation des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur le territoire métropolitain. Aussi, il est impératif que les jeunes français âgés de 16 ans révolus continuent à se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement militaire.
+ d'infos : espace jeune sur majdc.fr.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LE BUDGET

Lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 30 mars dernier, les élus ont approuvé les comptes administratifs et de gestions de la commune, ainsi que des budgets annexes du service de l'Eau, et d'Ancône Energies.

«Les taux d'imposition communaux (taxes foncières) restent stables pour la neuvième année consécutive.»



BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE,

+ 57.764 € en investissement sur le budget prévisionnel 2022, dans l'objectif notamment d'acquérir un nouveau tracteur et ses accessoires, et de réaliser des travaux d'isolation du bâtiment de la maternelle (76.000 €).

Sont également prévues en investissement, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public (25.000 €) et les études de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle des fêtes (120.000 €).

+ 110.000 € en excédent reporté de fonctionnement.

Le fond de roulement de la commune a atteint 371.985 € au 31/12/2021. De plus, la dette en capital de la commune a baissé de plus de 403.000 €, suite à un remboursement d'un prêt relais en lien avec le nouveau groupe scolaire.

Le budget primitif 2022 de la commune a ainsi été voté, en tenant compte de ces affectations :

· En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 892.000 €.

· En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 720.000 € ; et en tenant compte des restes à réaliser 2021.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestions et a décidé d'affecter en 2022, les résultats comme suit :
- 8.895 € en déficit reporté de fonctionnement
+ 2885 € en excédent reporté d'investissement

Soit un budget primitif 2022 comme suit :

· En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 218.000 €.

· En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 14.000 €.



DOSSIER ANCÔNE ENERGIE

En 2018, l'Etat a lancé le plan « Place au soleil » visant à favoriser l'usage des énergies renouvelables, et ainsi verdir la consommation énergétique globale du pays. Pour y parvenir, l'Etat avait mis en place de multiples subventions pour inciter les ménages à entreprendre des travaux de rénovation dans ce sens.

PLAN SOLAIRE

L'objectif était d'être capable en 2021 de fournir 23% d'énergie issue des énergies renouvelables. A l'heure actuelle, l'Hexagone n'a pas encore dépassé les 20%, mais l'énergie solaire progresse de façon constante : Au 31 mars 2020, le parc photovoltaïque en France comptait 461 801 installations. Pour 2030, le gouvernement a fixé un objectif de 32% du mix énergétique pour le solaire.

Dans cette optique, la Ministre de la Transition Ecologique de France, Barbara Pompili, relance un nouveau plan solaire pour cette année 2022. Elle veut multiplier par 3 la puissance solaire installée en France en sept ans.

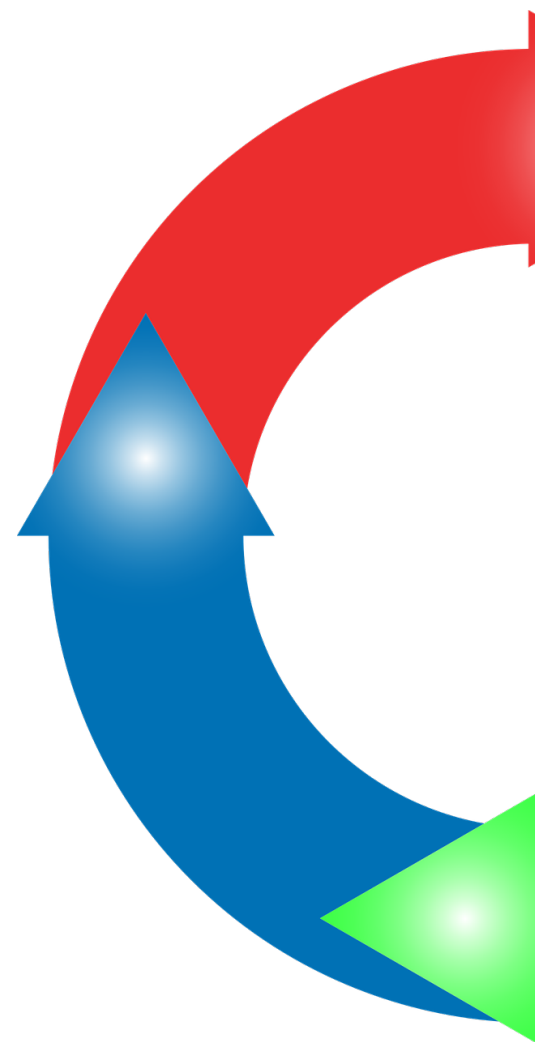
ENERGIE: LES DEMANDES D'INSTALLATIONS DE PANNEAUX SOLAIRES EN FORTE AUGMENTATION

Avec la hausse des prix de l'énergie, la sensibilisation des citoyens à l'urgence climatique, et les aides liées aux énergies renouvelables, l'installation des panneaux solaires repart de plus belle. La demande a bondi de 50% en un an.

Des panneaux photovoltaïques chez les particuliers

Les particuliers peuvent profiter des bénéfices de l'autoconsommation solaire. En installant des panneaux photovoltaïques sur leurs toits, ils peuvent réduire leur facture d'électricité. Pour les inviter à se lancer, l'Etat a mis en place une prime à l'autoconsommation solaire.

Plus d'infos : economie.gouv.fr



UNE STRATÉGIE SUR LE LONG TERME DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Depuis 2014, la commune d'Ancône s'est engagée dans une réflexion globale de réduction de ses consommations d'énergie (électricité, gaz, fioul...), avec pour objectifs de réduire les coûts importants de fonctionnement, de protection de l'environnement dans un contexte de réchauffement climatique, et de se protéger des hausses exponentielles des coûts de l'énergie.

Le contexte international actuel de tension énergétique, en plus des constats des climatologues, renforcent la politique communale initiée depuis de nombreuses années. Ainsi, les élus souhaitent vous présenter cette stratégie de transition énergétique de la commune sur plusieurs plans.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Le 1^{er} axe de cette stratégie s'est concrétisé par un programme de rénovation et construction de bâtiments communaux plus économes.

Extension de la mairie :

Un projet significatif, réalisé en 2018, a conduit à la rénovation et l'extension des locaux de la mairie, avec la pose d'isolants dans les nouvelles surfaces construites (nouvelle salle du Conseil, salle des archives et salle du personnel)

Nouveau groupe scolaire :

Il a été mis en service en septembre 2019,

avec notamment près de 600 m² de nouveaux locaux pour l'école élémentaire, et près de 200 m² pour la cantine. Ces nouveaux locaux plus fonctionnels et spacieux, bénéficient des nouvelles normes thermiques renforcées. Il en résulte des bâtiments économes en consommation d'énergie, avec notamment des chauffe-eaux thermodynamiques.

Vestiaires du stade de foot :

Plus récemment, la commune a procédé en 2021 à l'isolation du plafond des vestiaires du stade, avec 30 cm d'isolant sur plus de 100 m² de surface.

La municipalité souhaite compléter ce programme par la rénovation thermique du Centre Claude Allain, avec notamment la salle des fêtes communale (isolation des murs et toiture, reprise de toutes les menuiseries, système de ventilation, nouveaux sanitaires) Les études sont en cours de finalisation.

D'autres actions avec des investissements de 1^{er} niveau, sont venues compléter ce programme. Cette recherche de performance énergétique des bâtiments communaux a été complétée par l'acquisition de chauffe-eaux économiques, à l'isolation renforcée, et avec un volume d'eau en adéquation avec leur réelle utilisation. Cet investissement a permis une réduction des consommations d'énergie de 9.000 Watts par heure de fonctionnement.

Enfin, les différents bâtiments communaux sont équipés dans leur quasi intégralité, d'éclairage à LED avec l'installation de près de 400 tubes à LED et près de 150 ampoules à LED.

Cet investissement, subventionné par ailleurs, permet une réduction des consommations électriques de 75 % en moyenne.



DOSSIER ANCÔNE ENERGIE

GÉNÉRALISATION DES POMPES À CHALEUR ET DES PROGRAMMATIONS :

La commune a engagé un 2^{ème} axe dans sa stratégie d'économie d'énergie, en initiant dès 2015 la rénovation des systèmes de chauffage des bâtiments communaux par la mise en place de pompes à chaleur réversible air/air avec climatisation. Cet investissement de près de 120.000 € est en remplacement d'un chauffage au gaz et d'aérothermes énergivores. Ces travaux, allant dans le sens d'une réduction massive des coûts énergétiques ont pu faire l'objet d'un subventionnement de près de 80%. Les économies de fonctionnement représentent 75 %, soit environ 20.000€/an, d'où un retour sur investissement en moins de deux ans grâce à la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments communaux (Salle des fêtes, bibliothèque, salle du Petit Centre, Salle M. TAULLEIGNE, La poste et la Mairie).

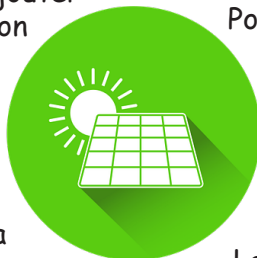
Ce choix s'est en effet traduit par la suppression de la chaudière au gaz à la mairie. En période hivernale, le plein de la cuve se traduisait par une dépense de 1.500 € (à l'époque) toutes les 2 à 3 semaines !

Avec la construction du nouveau groupe scolaire, la commune a fait le choix de rajouter un lot supplémentaire relatif à l'installation de pompes à chaleur réversibles air/air avec climatisation, programmables par une commande centrale, non seulement pour les nouveaux bâtiments construits, mais également pour la maternelle. Cette option a permis de procéder à la suppression de la chaudière au fioul de la maternelle, anticipant ainsi la future réglementation en la matière, avec plusieurs années d'avance.

L'un des atouts des pompes à chaleur électriques, en plus de leur efficacité en termes de consommation, est la possibilité d'optimiser les programmations au jour le jour, notamment les jours d'école, réduisant ainsi sensiblement les consommations.

La commune poursuit cette démarche avec la pose en 2021 de pompes à chaleur air/air réversibles dans la bibliothèque. Nous constatons depuis cet hiver, des consommations électriques divisées par 3.

Au total, la commune compte près de 25 pompes à chaleur dans les différents bâtiments communaux.



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

L'autre source importante de consommations d'une commune se trouve dans l'éclairage public. La commune compte 280 points lumineux, soit l'équivalent d'une consommation de plus de 134.000 KWatts/heure en 2015 et représentant une dépense de 17.000 € (sans tenir compte des hausses annuelles moyennes de 6 %)

Ainsi, la municipalité a initié un nouvel axe dans sa stratégie dès 2016, avec la modernisation de l'éclairage public. A ce jour, 20 % des points lumineux sont modernisés par de nouveaux candélabres à LED, auxquels s'ajoutent 60% équipés d'ampoules à LED (relamping). Cette modernisation sera finalisée dans les prochains mois, dans différentes rues du village par la pose de nouveaux candélabres à LED, avec une technologie nouvelle rendant ces dispositifs encore plus efficaces (consommations divisées par 4)

Ces investissements doivent se maintenir dans les prochaines années, afin de renouveler progressivement les candélabres anciens..

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUEVABLES ET AUTOCONSOMMATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Pour aller plus loin, la baisse des consommations doit se compléter par la production d'électricité par des énergies renouvelables. Avec cet axe, c'est le choix que la municipalité a fait sous différentes solutions.

La première action a consisté à installer en 2015, des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'actuelle bibliothèque, d'une puissance de 9 Kilowatts-crête (=KWc). Une nouvelle installation de même puissance se réalise en 2016, sur la toiture (coté Sud) de la salle des fêtes. Ces deux projets ont été financés par un investisseur privé, qui, en contrepartie, verse des rentes annuelles à la commune, lui garantissant une source de revenus pérenne.

Le kilowatt-crête (ou kWc) est une unité de mesure utilisée pour évaluer la puissance atteinte par un panneau solaire lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal. Cette puissance de pointe est testée dans des conditions standard, de 1000w/m² : en France, cela correspond aux heures autour de midi pendant une belle journée d'été. EDF ENR

UN PAS DE PLUS VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Début 2021, une nouvelle installation de 36 kWc soit 102 panneaux photovoltaïques est installée sur la toiture de la nouvelle école élémentaire. Ce nouveau système en autoconsommation permet de consommer directement l'électricité produite, plutôt que de la revendre complètement. Cette installation d'envergure permet d'alimenter les 4 bâtiments du groupe scolaire (soit environ 1500 m² pour l'élémentaire, le périscolaire, la cantine et la maternelle), et **réduit ainsi de près de 45 % ses consommations électriques**, en plus des réductions de consommations évoquées ci-dessus.



Fin 2021, une nouvelle phase est concrétisée par trois installations de centrales photovoltaïques :

>24 panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de production de 9 (kWc) en autoconsommation et vente du surplus de production **aux vestiaires du stade scolaire**.

>10 panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de production de 3,75 (kWc) en autoconsommation et vente du surplus de production, **au centre technique municipal**.

>60 panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de production de 22,5 (kWc) en vente totale **au centre technique municipal**.

Ces trois installations ont été menées par une entreprise iséroise spécialisée dans la technologie solaire. Un emprunt sur 10 ans de 70.000 € s'autofinance avec les recettes dégagées par ces installations qui plus est réduisent drastiquement les coûts d'exploitation de ces bâtiments communaux. C'est pourquoi la commune s'est dotée d'un nouveau

budget annexe « Ancône Energies », afin de mettre en œuvre ces opérations spécifiques, avec notamment la vente de l'électricité produite (en totalité ou en surplus selon les installations).

La commune souhaite poursuivre cette stratégie gagnante pour l'environnement, permettant par la même occasion de réduire sa dépendance aux énergies et de se protéger de leurs hausses exponentielles.

De nombreux projets devraient voir le jour prochainement. A terme, la commune d'Ancône devrait disposer de près de 200 kWc de centrales photovoltaïques, pour environ 560 panneaux solaires, et se positionne d'ores et déjà comme précurseur dans ces différentes solutions de productions d'électricité par des énergies renouvelables.

Le choix de ces panneaux photovoltaïques permettra un recyclage à près de 98 %.

Ces installations sont accompagnées d'une plateforme de supervision permettant de suivre en direct leur production, ainsi que les consommations des bâtiments communaux.

BUDGET ANNEXE ANCÔNE ENERGIE (créé depuis le 01/01/2021 - voir p7 / dossier transition énergétique)

Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestions et a décidé d'affecter en 2022, les résultats comme suit :

+ 44.432€ en excédent reporté de fonctionnement

- 41.557 € en déficit reporté d'investissement. La commune a en effet initié un programme d'investissement afin d'assurer et conforter sa transition énergétique, avec la mise en œuvre de 4 centrales photovoltaïques installées sur les bâtiments communaux (groupe scolaire, stade, centre technique, etc...)

Soit un budget primitif 2022 comme suit :

· En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 12.000 €.

· En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 150.000 €.

Est effectivement prévue en investissement, la poursuite du plan de résilience énergétique de la commune, avec l'installation de 3 centrales photovoltaïques importantes (cantine, préau du stade, et Salle des fêtes)

BILAN DES ACTIONS 2021 DU CCAS

Comme toutes les autres associations ancônaises, le CCAS a dû se conformer aux restrictions sanitaires et a donc adapté ou annulé les actions qu'il avait programmées.

La semaine bleue, consacrée aux séniors, s'est déroulée en demi-teinte. Il y a eu peu de participation malgré un programme innovant axé sur la santé et la culture, qui était proposé sur toute la semaine du 4 au 8 Octobre.

Le spectacle de Noël des écoles et le goûter musical des séniors, qui étaient prévus le vendredi 17 décembre, n'ont pu être maintenus en raison des restrictions.

Les colis de Noël, quant à eux, ont été remis aux séniors, directement en mairie, pour la 2^{ème} année consécutive.

Enfin, dans l'incertitude de l'allègement des conditions sanitaires, le loto du CCAS envisagé en avril 2022 a été lui aussi annulé.

Malgré tout, le CCAS a maintenu le lien avec les ancônais en apportant son aide auprès des personnes, notamment dans l'accompagnement aux montages de dossiers d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), d'aides sociales, aux montages de dossiers de demandes de RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) ou pour l'accès au logement.



LES PROJETS D'ACTIONS DU CCAS

Le CCAS projette à nouveau d'organiser en 2022 l'opération brioches au profit des personnes en situation de handicap de l'ADAPEI. 200 brioches sera l'objectif à atteindre cette année.

Une action sera menée dans le cadre de la semaine bleue qui se déroulera du 3 au 9 Octobre. Le loto du CCAS sera prévu le dimanche 9 octobre afin de clôturer la semaine bleue.

D'autres projets à destination des familles et également des jeunes sont en réflexion. Cependant, ceux-ci ne pourront se réaliser que si le budget le permet.

Comme rappelé dans le précédent numéro de la gazette, le CCAS propose des actions à destination de tous les publics : séniors, famille, personnes en situation de handicap, jeunesse....

Pour aider le CCAS à concrétiser ses actions, vous avez la possibilité de faire un don à l'association.

Un CCAS peut bénéficier de don, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. En vertu de l'article 200 du code général des impôts qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général.

*Dons de particuliers :

Don d'un particulier : réduction d'impôt de 66% du montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable.

Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : le président du centre communal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons ou des legs.

*Dons des entreprises :

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.



MIROITERIE THEROND

VITRERIE - FABRICANT VERRES ISOLANTS

TOUS PRODUITS VERRIERS
VENTE AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Z.A. du Meyrol - 18, avenue du Meyrol - 26200 MONTELMAR
Tél. 04 75 01 04 33
e.mail : miroiterie.therond@wanadoo.fr

Les Caves du Soleil

"Vins, Boissons, Bières et Pompe à bière"

Tél. 06 73 49 86 56
22 avenue Saint Martin
26200 Montélimar



SIGNALÉTIQUE
GRAVURE
IMPRESSION

zone du meyrol

MONTELMAR

msd@wanadoo.fr

04-75-51-88-65



Marquage Signalétique Découpe

www.msd.fr

Gravure industrielle - Enseigne - Signalétique

Communication Visuelle

Cartes de visites - Flyers - Textile...

09.66.80.54.57

msd.pierrelatte@orange.fr  msdpierrelatte



ADS Ancône - Aubignas - Rochemaure

Transports de malades assis
Transports privés / professionnels
Toutes distances

04-75-01-56-11

PRÉ SENCE(S) PHOTO GRAPHIE



**La Chapelle
Maison du patrimoine**

Rue Louis Delpech

Céline DOMAS Laurent GAYTE
présentent

BOUT DE MONDE
dans le cadre du festival Présence(s) Photographie

Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin : 10h - 12h & 16h - 19h,
vernissage lundi de Pentecôte à 11h avec un apéritif offert par la municipalité

Samedi 11 et Dimanche 12 juin : 10h - 12h & 16h - 19h,

Samedi 18 et Dimanche 19 juin : 10h - 12h & 16h - 19h,

Les autres jours sur RDV au 06 10 68 29 63



04 - 19 juin 2022

Festival Présence(s) Photographie

Sud Drôme - Sud Ardèche

7 lieux intérieurs, 8 sites en plein air,

2 semaines - 3 week-ends
des projections de portfolios, des rencontres,
des documentaires, des expositions satellites...

presences-photographie.fr

«Notre destination n'est jamais un lieu mais une nouvelle manière d'aborder les choses»

(Henry Miller)

S'approprier un territoire en fonction de son histoire Equilibre de l'Homme et de l'environnement
Dépouillement du lieu, mise à nu de l'Être.

Quand le chaos des éléments vient résonner avec la profondeur des âmes

Commence alors l'écriture d'un récit

Tous les sens en éveil

Dans une quête absolue de liberté physique et émotionnelle. Des entrailles de la terre surgira alors la naissance de l'Être. La photographie comme témoin d'un chemin parcouru.

Grand voyageur, il profite de ces moments pour commencer un travail plus personnel de la photographie.

Il collabore avec de nombreux magazines à travers le monde : VSD, surf session, session surfeuse, stand up journal (USA), triathlon hebdo, cycle, Grand Sud Magazine, Go Outside (Brésil) Red bull, etc...

A participé à de nombreuses expositions photographiques (Nuits de Pierrevet, Focales en Vercors, Greoux les bains etc...)

Est représenté par ToTheGallery

(www.tothegallery.com)

Il est Ambassadeur de la Marque OLYMPUS .

Contact : 06 80 11 77 98

laurent.gayte@yahoo.fr

Céline Domas

Diplômée en photographie, elle a participé à plusieurs expositions et festivals photographiques.

Photographe de concert, d'évènements sportifs entre autres, en parallèle à ses commandes, elle poursuit son travail d'auteur, nourri de ses nombreux voyages.

Contact : 06 27 70 13 35. / celinedomas@yahoo.fr

Laurent Gayte

A commencé la photo dès l'âge de 14 ans après avoir été influencé par son grand-père, grand voyageur et photographe amateur, qui lui faisait découvrir les diapositives réalisées lors de ses multiples voyages à l'étranger.

En 1989, il travaille dans la photo de mode à Marseille mais c'est finalement la photo de sports qui prendra le dessus suite à une rencontre avec Mao (un des plus grands noms de la photo sportive). En 1992, il travaille au théâtre Jean le Bleu à Manosque tout en continuant à pratiquer la photographie et à effectuer de nombreux rallyes raids.

En 1994 il remporte le Raid Auto-Photo Paris-Cap Nord, la plus célèbre expédition photographique.

En 1995, il devient le photographe de la Ville de Manosque.

Formateur dans le domaine de la photographie il intervient pour divers organismes et écoles.

LE FESTIVAL PRÉSENCE(S) PHOTOGRAPHIE

L'homme au cœur de la photographie d'auteur, telle est l'essence même du festival Présence(s) Photographie.

Le spectateur est invité à poser un regard sur son monde, à le faire se questionner sur son environnement, à le bousculer parfois pour le sortir de sa zone de confort. Cette philosophie découle du mouvement de la photographie humaniste, courant qui prend son essor après la seconde guerre mondiale.

Tous les évènements et expositions sont gratuits, dans le cadre d'une démarche d'ouverture et de démocratisation de la culture.

Programme complet sur presences-photographie.fr

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Les bords de Lône



La maison Cardinal

L'association Ancône Culture et Patrimoine propose un programme complet pour les Journées Européennes du Patrimoine, les 16, 17 et 18 septembre.

« Le Rhône en Héritage »

Point de rencontre : Cour de la bibliothèque (repli en cas de mauvais temps à la salle des fêtes Claude Allain)

Programme :

Vendredi 16 septembre 2022 :

- 21 heures : « L'altérité des arbres » ou pourquoi et comment les plantes sont si différentes de nous? Conférence proposée par Frédéric Bouffard, enseignant en écologie forestière au CEFA de Montélimar (cour de la bibliothèque).

Samedi 17 septembre 2022 :

- 9h - 11h : Parcours pédestre et sortie VTT guidés le long de la Lône et autour des lacs de l'île Blanc (départs : cour de la bibliothèque)

- 10h - 11h : Visite commentée de l'église et de ses vitraux réalisés par l'Agri-sculpteur Bernard Froment en présence de l'artiste (rendez-vous Eglise St Corneille et St Cyrien).

- 11h - 12h : « Vieux Rhône » : lecture proposée par la compagnie « Et les étoiles » à partir de textes écrits par Bernard Clavel qui annoncent la canalisation, le passage d'un fleuve originel et sauvage vers un fleuve endigué et dompté (cour de la bibliothèque).

- 14h30 - 16h : « Le Rhône, de rivages en visages »: entre chants, musiques et poésies, « la compagnie de la Rigue » propose un hymne au fleuve, à la nature et à ses riverains (cour de la bibliothèque).

- 16h - 18h : Balade théâtralisée emmenée par « Happi la Compagnie » à la recherche de notre histoire. Un lien avec le circuit connecté « Ancône fille du Rhône », déjà installé dans le village (départ: la Chapelle-Maison du Patrimoine).

- 21h - 22h : diffusion du film réalisé par lo Réviscol Montélesc: « Le Rhône, un fleuve et ses riverains » (cours de la bibliothèque).

Buvette et petite restauration mises à disposition des visiteurs, cour de la bibliothèque.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Dimanche 18 septembre 2022 :

- 9h - 11h : Parcours pédestre et sortie VTT guidés le long de la Lône et autour des lacs de l'île Blanc (départs : cour de la bibliothèque).
- 10h - 11h : Visite des vitraux de la Chapelle-Maison du Patrimoine et commentaires de leurs thématiques en présence d'Eglantine Cornu, vitrailliste ancônaise, qui les a réalisés (rendez-vous à la Chapelle-maison du patrimoine).
- 11h - 12h : « Vieux Rhône » : lecture proposée par la compagnie « Et les étoiles » à partir de textes écrits par Bernard Clavel qui annoncent la canalisation, le passage d'un fleuve originel et sauvage vers un fleuve endigué et dompté (cour de la bibliothèque).
- À partir de 14h30 : « La Lône, bras mort du Rhône, mais plein de vie ». Hugnette et Clément vous proposent une balade ludique et interactive où le promeneur découvrira (de proche en proche), ce lieu singulier de nature et d'eau (départ : place des Platanes).
- 16h - 18h : Balade théâtralisée emmenée par « Happi la Compagnie » à la recherche de notre histoire. Un lien avec le circuit connecté « Ancône fille du Rhône », déjà installé dans le village (départ: la Chapelle-Maison du Patrimoine).

Buvette et petite restauration mises à la disposition des visiteurs, cour de la bibliothèque.

Sur les deux jours (17 et 18 septembre) à La Chapelle - Maison du patrimoine, exposition permanente « Regards d'Ancône »:

Deux jeunes ancônais, Flora et Nathan, passionnés l'une de peinture et l'autre de photographie, vous livrent leurs « Regards d'Ancône ». Ils vous invitent à partager, leur vision toute personnelle du village, leur façon bien à eux de le ressentir et de l'habiter.

Toutes les manifestations sont gratuites.

Place des Platanes



Chapelle Maison du Patrimoine

Compagnie de la Rigie



LES MOMENTS FORTS PASSÉS



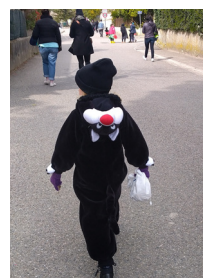
Inauguration de la Chapelle Maison du Patrimoine, décembre 2021



Illuminations et décorations de Noël en présence de nombreux bénévoles et associations, décembre 2021



Remise des colis de Noël offerts aux seniors, décembre 2021



Carnaval du Sou des écoles, avril 2022

Cérémonies patriotiques, 24 avril et 8 mai 2022



Vide grenier de l'ADL, mai 2022



Démarquez vous!

► Rejoignez « La ligue des talents »

VENDREDI 10 JUIN 2022

Révéléz votre potentiel en basket

Au programme:

8h30/9h30 :	Accueil café - Présentation
9h30/12h30:	Tournoi Badminton / Course relais
12h30/14h00:	Repas au stade <u>offert</u> (Paëlla)
14h00/16h00:	Buvette de l'emploi/stands d'info
	Foot et Pétanque Loisirs
16h00/16h30:	Clôture / Remise lots



Salle des fêtes
Centre village
26200 ANCÔNE



MONTÉLIMAR - AGGLOMÉRATION

Nouveau programme culturel disponible !

montelimar-agglo.fr



montélimar
agglomération

LE PROGRAMME CULTUREL EST DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE VOTRE MAIRIE, LA POSTE ET CHEZ FRED, VOTRE ÉPICERIE.

Musées, théâtre, poésie, lecture, cinéma, jeux, musique, spectacle vivant... Peu importe les formats de votre choix, il sera toujours question d'émotions et de partage, pour tous les publics et tous les âges.

Chaque mois, une programmation riche et variée est proposée dans ce programme culturel sur l'ensemble du territoire de Montélimar-Agglomération.

A découvrir!

Envie d'aller au théâtre, voir un film ou un spectacle ? De prendre des cours de photo ? D'un roman ou d'un manga ? D'un abonnement à un magazine ou à de la musique en ligne ? Les partenaires culturels du pass Culture te proposent des milliers d'offres, à réserver selon tes envies. **Passe à l'action, rejoins le pass Culture !**

Entre 15 et 17 ans

Le pass Culture te permet d'avoir directement accès à un crédit individuel à partir de tes 15 ans, que tu sois à l'école ou non.

Tu bénéficieras de ce crédit cumulable chaque année et qui expirera la veille de tes 18 ans : 20 euros l'année de tes 15 ans, 30 euros l'année de tes 16 et 17 ans.

Tu as accès à toutes les offres postées sur le pass Culture, dans la limite du crédit à ta disposition : sorties culturelles dans ta région, biens culturels et offres numériques payantes (ebooks et presse uniquement).

De nombreuses offres numériques gratuites sont également disponibles (podcasts, films, événements).

pass.culture.fr

Tu as entre 15 et 18 ans
Profite de ton pass Culture pour découvrir la Culture autour de chez toi

Le pass Culture te permet d'avoir accès, l'année de tes 18 ans, à un crédit de 300 euros que tu peux utiliser sur l'application pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies, des sorties culturelles dans ta région, des biens culturels et des offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).



REJOINS-NOUS VITE
télécharge
l'app !



4^e à la terminale

Ton collège ou ton lycée dispose d'un budget pass Culture, établi en fonction du nombre d'élèves : 25 euros pour les élèves de quatrième et de troisième, 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et 20 euros pour les élèves de première et de terminale.

Ce pass Culture collectif te permet de bénéficier d'une offre destinée aux groupes scolaires. Il est possible pour ta classe soit d'accueillir au sein de ton collège ou de ton lycée des professionnels de la culture ou des artistes, soit d'aller visiter des monuments, de voir des spectacles, de participer à des ateliers ou de faire d'autres types de sorties culturelles.

Les professeurs réserveront l'activité sur une plateforme qui leur est dédiée, après l'avoir co-construit avec ta classe et le partenaire culturel.



30/06

29/07

CHÂTEAU DE MONTÉLIMAR & LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

KENDJI | MELODY GARDOT EDDY DE PRETTO YURI BUENAVENTURA

THE SHOESHINERS BAND | TRIBUTE MISTER ZUCCHERO | THE ROVING CROWS
CELTIC SAILORS DANCE | PUMPKIN & VIN'S DA CUERO
FAUT QU'CA GUINCHE | SATTAYA - SANFUEGO | LES COPAINS TWIST
GOSPEL SOUL CELEBRATION | BLONDIN ET LA BANDE DES TERRIENS | WILL BARBER
EDDY RAY COOPER | PABLO Y SU CHARANGA | JEAN PIERRE MADER TRIO

WWW.MONTELMAR-AGGLO-FESTIVAL.COM



Promocash

+X BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES



CHOPARD
— Groupe Automobile —
MONTELMAR



montélimar
agglomération



La Tribune

le dauphiné



pass Culture



LA PHOTO DE NATHAN

Regarde-moi et je te rie au nez!
Oui, c'est moi, la grenouille rieuse.
Je fais partie des amphibiens.
Comme ma cousine la rainette, nous faisons partie de la famille des ranidae. Je suis
proche des autres grenouilles vertes d'Europe.
Je suis la plus grosse grenouille indigène d'Europe.
Crôa crôa !



BIGEARD Nathan

Bains de soleil

MARIE PRAT

Guidée par les émotions...

J'ai plusieurs casquettes depuis de nombreuses années : comptable d'une Holding et enseignante de sports de combat, de pilates et de yoga en milieu carcéral et pour des associations.
Ces métiers me correspondent et me définissent.

Je ne me considère pas comme une artiste peintre, la peinture a toujours fait partie de moi. C'est un moment de recentrage et d'apaisement.

Avant de commencer ma peinture, je n'ai aucune idée de la finalité de mon tableau. Je me laisse guider tout simplement par mes émotions.

C'est le choix des couleurs qui reste primordial. J'essaie d'harmoniser les coloris pour créer une véritable symbiose.

Je travaille avec la peinture en jonglant avec l'eau, les ombres et les lumières.

Je pose ma peinture et je l'observe cela peut prendre quelques heures à quelques jours. Je laisse passer le temps. Je commence alors à entrevoir une composition qui s'en dégage.

J'ai besoin de ce temps pour peindre. Je reviens sur ma toile plusieurs fois et je me recentre sur elle, oubliant tout ce qui m'entoure.

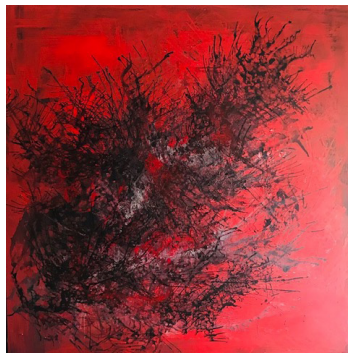
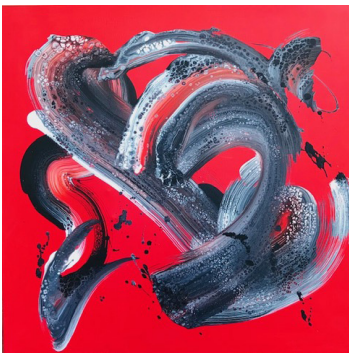
Peindre l'abstrait est pour moi une plus grande des libertés.

Avec elle je m'évade au plus profond de mon âme, je suis libre d'exprimer ce que je ressens sans me conformer à quelque chose qui existe.

Je peins pour rendre visible l'invisible !

Marie Prat

www.marieprat.com



LA BD DE JEAN-MARIE



VIE ASSOCIATIVE

Associations	Présidents	Mails
Le Sou des écoles Ancônaïses	Jennyfer Pudlik	pudlikjennyfer@gmail.com
La Chasse A.C.C.A.	Teddy Wilk	teddy.wilk@orange.fr
US Ancône	David Ruiz/ Karim Baz	david26200@hotmail.fr / david26200@hotmail.fr
La Paroisse	Georgette Plan	gf.plan26@outlook.fr
Le Tennis Club	Franck Bigard	bigardfranck@msn.com
Les Fous du Bad	Johnny Berthou	lesfousdubad26@gmail.com
Le Club Honirine	Jacky Peresson	mm.quiblier@orange.fr
Association Détente et Loisirs	Eric Rhodet	sylvie.rhodet@orange.fr
Le Tarot	Franck Deumier	isthiana@live.fr - stephanie.donger@allianz.fr
Les Archers d'Ancône	Pascal Viltard	archers-ancone@laposte.net / pviltard@wanadoo.fr
Les Pitchouns	Mme Ferreira	ferreira.a4@laposte.net
Comité des fêtes	Corinne Bigard	comitedesfetes26200@gmail.com
Ancône Culture et Patrimoine	Claude Froment	claud.froment26@gmail.com
La Pétanque Ancônaïse	Laurent Roche	petanque.anconaïse@gmail.com

Rendez-vous ludobus

- Animer un lieu convivial autour du jeu,
- Permettre aux habitants de se rencontrer, créer du lien,
- Faire découvrir la ludothèque,
- Sensibiliser les familles à l'intérêt du jeu,
- Proposer des jeux pour tous les âges.

Vendredi 8 juillet 9h30 - 12h place des Platanes

Venez nombreux !



Imprimerie
OFFSET 111

111, Rue Pierre Julien
26200 MONTELMAR

Tél. : 04.75.51.90.37
Email : offset111@sfr.fr

AIDE AU JARDIN
Entretien de jardins

Prestation professionnelle
Tonte, Débroussaillage, Taille, Contrat d'entretien...



50% déductible des Impôts

Tél 06 74 06 61 57
Chemin de st prix 26200 Montélimar

VIE ASSOCIATIVE



Compagnie des Archers d'Ancône, portrait du président : Pascal Viltard

Ce normand d'origine est venu s'installer sur notre belle commune il y a plus de 25 ans. De tempérament dynamique et très actif, Pascal pratique le tir-à-l'arc depuis 4 ans, qu'il a découvert par hasard. Ce sport l'aide à se canaliser, la concentration nécessaire à chaque étape d'un tir l'apaise. Cette sérénité par le contrôle des mouvements n'écarte pas l'effort physique inhérent à la pratique.

Un novice peut considérer que sans cardio, l'activité n'est pas éprouvante. C'est un leurre! Avis aux sceptiques, venez tester !

Gainage, maintien des positions, bras en tension... Les courbatures sont belles et bien présentes.

Lors de la démission de M Bracou en 2020, personne ne s'est proposé pour reprendre le club. Pascal Viltard ne voulait pas voir la Compagnie des archers disparaître. Il s'est alors engagé dans l'aventure. Entouré de passionnés tout comme lui, l'ensemble du bureau souhaite donner un nouveau souffle à l'association.

Cette année, grâce à des démonstrations et initiations proposés lors d'événements à Ancône et Montélimar, le tir-à-l'arc a doublé le nombre d'adhérents avec de nombreux nouveaux jeunes.

La progression est rapide, les résultats sont là ! Pascal conseille fortement la pratique aux enfants hyperactifs, la concentration exigée permet de se mettre dans sa bulle pour un moment de détente. Certains adhérents viennent pour le plaisir, d'autre pour la compétition, d'autres encore pour un bon moment...

Afin de poursuivre son investissement pour le tir-à-l'arc, Pascal a complété sa formation d'assistant entraîneur par une formation ACQP (animateur tir-à-l'arc) afin d'en faire son activité principale. De nombreux projets fourmillent et devraient voir le jour prochainement...

VIE ASSOCIATIVE



Carnaval du Sou des écoles

Petits et grands se sont retrouvés pour célébrer le carnaval le samedi 3 avril. Malgré une météo plutôt hivernale, les enfants costumés et leurs familles ont pu défiler derrière le Carmentran dans les rues du village sous des pluies de confettis.

Ils ont pu également danser et jouer dans la salle des fêtes grâce aux animations proposées par les bénévoles du Sou des écoles.

Puis, une vente de gouter au profit du sou des écoles a eu lieu afin de financer les multiples projets réalisés dans le cadre scolaire.

Enfin, les enfants ont pu assister au spectacle « les Bas des flamands » par la compagnie Zyane. Ce spectacle musical a été offert par l'association.

Malheureusement, le Carmentran n'a pas pu être brûlé car les conditions météorologiques ne le permettaient pas.

Après plusieurs années de restrictions sanitaires, les enfants du village étaient heureux de se retrouver pour un tel événement festif.

Le sou des Ecoles tient à remercier tous les bénévoles présents ainsi que Joëlle et Victor pour la rénovation de la remorque, René pour la fabrication du Carmentran, mais également la mairie d'Ancône pour la mise à disposition de la salle des fêtes.



Photos G. Riuz



Club Honorine

Les activités du club ont bien repris, nous avons à ce jour 140 adhérents tous très motivés, car lors de nos sorties à la journée nous sommes obligés de prévoir deux cars pour ne léser personne.

Notre loto du 7 novembre fut une belle réussite.

Cause au COVID le repas de fin d'année a été annulé, l'AG prévue le 14 janvier 2022 a été reportée au 25 février 2022

Notre loto du 13 mars, moyenne réussite.

Vendredi 25 mars journée à ST DONAT repas à la TABLE DE JEAN JACQUES (cuisses de grenouilles, cabri) deux cars 63 places et 23 places.

Vendredi 13 mai sortie à COURRY dans le Gard le matin : visite et dégustation de la cave de Berrias-Casteljau, à midi repas gastronomique, après midi visite d'une miellerie (deux cars 59 places, 33 places).

Mardi 14 juin repas au restaurant le Citron Pressé à Montélimar.

Dimanche 10 juillet repas de fermeture estivale au restaurant Monts de Savasse.

Fermeture du club du 10 juillet au 8 août.

Mardi 6 septembre journée à la ferme de PAYRES.

Du 4 au 7 octobre voyage à LAGUIOLE en AUBRAC.

Dimanche 6 novembre loto du club.

Dimanche 4 décembre repas de fin d'année salle Claude ALLAIN.

Tous les lundis, mardis et vendredi de 14h à 18h réunions conviviales salle Marcel Tauleigne.

Association ADL

Pour la saison 2021 des lotos, malheureusement, il n'y a eu que celui du 28 novembre.

La choucroute a été également annulée dû à la pandémie.

ADL a tenu son AG LE 12 Avril 2022, en présence de, M^r le Maire Christophe Feret, ainsi que M^{me} Potreau Delphine et M^{me} Carrion Sonia.

Lors de la séance, le bilan moral et financier ont été approuvés.

Le bureau est reconduit comme suit :

Président : M^r Eric Rhodet

Vice Président : M^r Esposito René

Secrétaire : M^{me} Plan Georgette

Trésorière : M^{me} Rhodet Sylvie

Vice Trésorière : M^{me} Carrion Sonia

De nouveaux membres nous ont rejoint, M^r Kevin Tauleigne, M^r Nicolas Tauleigne, ainsi que M^r Christian Carrion et M^{me} Marion Rhodet. Les autres membres sont les mêmes que l'année passée : M^r Francis Plan, M^{me} Joëlle Mayeur, M^r Victor Mayeur, M^{me} Teyssier Manou, M^{me} Mariton Nadège, M^r Dimitri Auprince, M^r Stéphane Thomas, M^r Stéphane Testard, M^r Pudilk Lionel.

Les manifestations à venir :

Nous vous retrouvons le 8 mai 2022 pour le vide grenier dans le village.

Le 24 juin pour le Feu de la ST Jean place des platanes.

Et le 13 et 14 juillet pour la fête de la Lone.

Au plaisir de vous voir !!!!!

Et pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook : « A.D.L Association Détente et Loisirs ».



Les Fous du Bad

La septième saison de l'association « Les Fous du Bad » a repris pleinement son activité en septembre. Notre désormais emblématique tournoi de la dinde du mois de décembre a encore été un beau moment de sportivité et de convivialité.

Malheureusement la reprise épidémique de covid 19 en ce début d'année nous a amenés à suspendre les séances durant tout le mois de janvier. Ce n'est que plus unis que notre activité a repris avec ses sessions habituelles, mais aussi avec des rencontres interclubs, notamment avec le club de Savasse que nous avons reçu à Ancône avant de nous y déplacer le jeudi 05 Mai. D'autres rencontres de ce type sont déjà programmées avec d'autres clubs d'ici la fin de la saison. Nous clôturerons cette dernière dans la bonne humeur avec notre tournoi des « 3B » (Bad-Barbecue-Boules) fin juin.

N'hésitez pas à nous contacter (lesfousdubad26@gmail.com) ou suivre nos informations sur facebook si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer ce sport, que vous soyez novice ou un joueur confirmé, tout le monde est le bienvenu !

PAROISSE NOTRE DAME DU RHÔNE : ÉGLISE SAINT CORNEILLE ET SAINT CYPRIEN

Messe du dimanche : le 3^{ème} (et le 5^{ème}) dimanche du mois, à 9h, dans l'église, au centre du Village.

Calendrier :

Réunions de l'équipe liturgique : à la salle paroissiale, à 9h 30, les lundis 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 et 24 octobre, 14 novembre et 19 décembre. Ces réunions sont ouvertes à toutes personnes souhaitant réfléchir sur les textes bibliques de la messe dominicale qui suit.

Chapelet : les 6, 14, 21 et 28 octobre à l'église d'Ancône.

Pique-nique paroissial : jeudi 30 juin (lieu et heure précisés dans Echos du mois de juin)

Les panneaux près de l'église récapitulent les événements importants du moment, dans la Paroisse.

INFOS PRATIQUES :

Pour des funérailles à l'église.

Veillez vous adresser directement aux pompes funèbres, elles contacteront la paroisse.

Pour un baptême ou un mariage religieux.

Veillez vous adresser à la permanence de la paroisse 19 rue Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16.

Pour le catéchisme des enfants : éveil à la foi dès 3 ans du CE1 à CM2, contacter le 06 23 87 83 23. ou par mail: catechismendr@gmail.com (inscriptions même en cours d'année)

Pour les jeunes des collèges et lycées : adressez-vous au 19 r. Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16 ou par mail : aumoneriesjeunesndr@gmail.com

L'église est ouverte de 11h à 16h 30 les mardi et jeudi, en période scolaire, et de 10h à 16h 30 les mercredis, pendant les vacances.

Pour aller vous recueillir à l'église, vous pouvez emprunter la clé au salon de coiffure « L'Atelier »

Visite commentée de l'église, contactez : E. BONPAIN 06 47 76 86 85 ou G PLAN 06 11 21 81 40

Le Denier de l'Église est un don versé chaque année par les catholiques. La collecte du Denier permet de couvrir les traitements des prêtres et les salaires des personnes au service du diocèse de Valence. C'est la principale ressource de l'Église catholique.

Il y a la possibilité de faire des versements par prélèvement automatique.

Si vous êtes imposables, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don.

Des documents sont à votre disposition dans les églises.

Échos est le journal paroissial édité chaque mois.

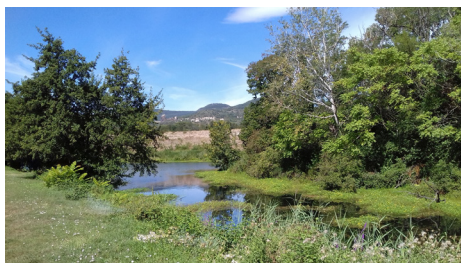
Il est à votre disposition à Ancône; à la mairie, au pôle médical et à l'église.

Vous pouvez demander à le recevoir par e-mail, et aussi vous abonner à la newsletter mensuelle.

Voir sur le site de la paroisse Notre Dame du Rhône: <http://ndrhone-valence.cef.fr>

Facebook: paroissenotredamedurhone

Les membres du Relais de la communauté : M.P MAHTEU, G. PLAN et P. AUBERT



Ancône Culture et Patrimoine

Bilan et perspectives

Le 18 mars 2022 se tenait notre assemblée générale dans la salle Claude Allain. La famille nombreuse des adhérents et amis de notre association était enfin rassemblée. L'espace d'une soirée, il nous a été permis d'oublier les péripéties sanitaires qui avaient quelque peu distendu notre ressort associatif sans toutefois le casser. Trinquer aux retrouvailles pour dissiper les idées noires, c'était aussi le but de cet événement habituel qui nous avait échappé en 2021.

Le bilan reste positif ! Ces deux années Covid nous ont permis, entre autres, de mettre en service, d'offrir et de partager avec notre population, un circuit connecté de découverte du village, et de faire naître une petite salle d'exposition, « La Chapelle-Maison du Patrimoine ».

Passé ce cap difficile, nous allons maintenant naviguer, grâce à ces outils disposés sur le terrain, et apprendre à les utiliser comme des boussoles afin d'orienter nos habitants et les visiteurs vers une meilleure connaissance de notre identité rhodanienne, d'enfants du Rhône.

Notre volonté d'agir en groupe, en s'oubliant un peu soi-même, est toujours présente et des lendemains prometteurs se profilent.

Les Journées Européennes du Patrimoine (17 et 18 septembre 2022, voir par ailleurs) seront l'un de ces moments forts. Elles feront la part belle au théâtre et à la visite pour faire en somme, le tour du patrimoine et le pénétrer dans sa réalité et son imaginaire à la fois. Quoi de plus naturel alors que de choisir la cour de la bibliothèque pour en faire le point de ralliement de ces journées ! Ne fut-elle pas une ancienne école ? un lieu d'éducation et d'apprentissage de la vie en société ? Ainsi, nous vous proposerons entre deux vagabondages au cœur et autour de notre village, de se retrouver dans cette cour pour une grande récréation car nous avons encore beaucoup à apprendre des uns et des autres et beaucoup à entreprendre les uns avec les autres.

Les chantiers ne manqueront pas, les bords de lône, la digue et les quais ancestraux vont être notre « terrain de jeu favori ». La Fondation du Patrimoine a prêté attention à ce linéaire lié au fleuve et nous propose son aide pour mettre en place une « opération patrimoine remarquable ». Une ré-appropriation de ces espaces naturels et bâtis est envisagée. Il va falloir les mettre en valeur tout en les préservant.

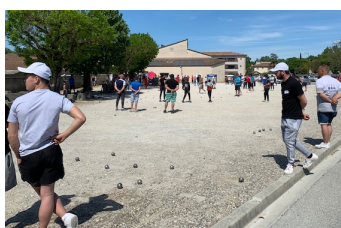
Nous aurons besoin de vous tous, d'une façon ou d'une autre, jeunes et moins jeunes, habitants de toujours ou nouveaux venus au village. Ancône Culture et Patrimoine demeure une famille d'accueil laborieuse et enthousiaste pour donner quelques couleurs à la vie de notre communauté.

La Pétanque Ancônaise

Belle réussite pour notre premier concours de l'année ce lundi 11 avril sous un beau soleil.

En effet, 59 joueurs en tête à tête le matin et 71 doublettes l'après-midi dans une ambiance toujours conviviale. Nous remercions tous les participants et vous donnons rendez-vous au prochain concours dont nous vous communiquerons la date sous peu sur notre page Facebook Pétanque Ancônaise.

La Pétanque Ancônaise organise le premier Grand Prix d'Ancône en doublettes montées le 16 juillet 2022 avec en prix 750€.



Celui-ci sera limité à 128 équipes, réservé aux licenciés. Nous espérons une grande réussite pour cet événement. Vainqueurs du concours en doublettes du 11 avril 2022 Ombry Yohan et Palaye Dylan face à Butot Christophe et Arto Baptiste.

Pour toute autre information, veuillez contacter le président Laurent Roche au 06.43.02.76.47, ou par mail à l'adresse petanque.anconaise@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Rendez-vous le 18 septembre :



Avec 4 cyclistes amateurs, au lieu de rouler sans but, François Mahteu a décidé de réaliser un défi sous les couleurs de la Teamcyclocancer par la pratique du sport cycliste et randonnée pédestre pour aider la recherche. Les objectifs de ce défi sportif sont de sensibiliser aux bienfaits du sport santé et à la pratique d'une activité physique contrôlée pendant et après les soins suite à un cancer et de récolter des fonds.

La Teamcyclocancer est une association de loi 1901 dont le but est de promouvoir la lutte contre le cancer par la pratique du sport cycliste.

Ils ont relié Rouen à Montélimar du 2 au 7 mai, en croisant cinq services oncologique sur leur périple. Une aventure long ride, très enrichissante, pour sensibiliser le grand public sur les bienfaits du sport pendant et après les soins.

Cette action a été parrainée par le docteur Michel Cymes et le champion du monde de cyclisme (1994) Luc Leblanc. Cette démarche a permis de récolter des dons qui ont été entièrement reversés au Centre Hospitalier du service Oncologique de Montélimar.

Pédaler c'est bon pour notre santé, mais pédaler «utile» c'est encore mieux.

Nous avons décidé d'organiser le 18 Septembre une Teamcyclocancer.

Journée familiale, conviviale, ou des randonnées pédestres, VTT et à vélo, de différents niveaux, touristiques et familiales seront à l'honneur. Bien

sûr les vélos électriques seront également les bienvenus. Tous les bénéficiaires de cette journée seront intégralement reversés au service oncologique du Centre Hospitalier de Montélimar .

Alors, si vous aussi vous voulez faire un peu de sport, tout en contribuant à la recherche sur le cancer, je vous donne rendez -vous pour une journée conviviale le 18 septembre. Cet événement aura lieu dans le joli petit village provençal de Puy Saint Martin situé à quelques kilomètres de Montélimar.

topocad
INFORMATIQUE

Depuis plus de 20 ans, Professionnel et Particulier
ZAE de Boulagne 580 chemin ds Coquelicots - 26160 La Bégude de Mazenc
contact@topocad.fr / 04 75 46 25 47 – www.topocad.fr

TAILLE ET ELAGAGE : FAITES APPEL À UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ

La commune d'Ancone a fait confiance à M. TOMTALA A. , président de la société A bout de branche et de son équipe pour la campagne annuelle d'élagage.



Entreprise allanaise ouverte depuis 2 années, réunion d'arboristes grimpeurs et de paysagistes diplômés, intervient en Drome et en Ardèche pour des missions d'élagage, d'abattage et l'entretien de vos jardins.

L'arboriste grimpeur diplômé du certificat professionnel «Taille et soin de l'arbre», saura effectuer la taille nécessaire au bien être de votre arbre, toujours accompagné de son binôme indissociable, l'homme de pied.

Au bout de son rappel, ce médecin de l'arbre, effectue abattage ou démontage avec rétention en fonction de l'environnement.

De ce fait, la société A bout de branche dispose des assurances nécessaires et obligatoire.

Les équipes de paysagistes d' A bout de branche interviennent également pour l'entretien de vos parcs et jardins et la création/aménagement de votre espace vert.

L'entreprise intervient chez les particuliers, les professionnels, les collectivités et les copropriétés. La société reste disponible 7j/7 en cas de danger pour protéger vos biens et personnes.

Disposant d'un agrément, l'entreprise vous permet de bénéficier de 50% de crédit d'impôt pour l'entretien de votre jardin.

Vous pouvez suivre leurs missions sur leur page Facebook: A bout de branche 26/07 et les contacter au 06 65 47 71 23 pour toute demande de devis.



NOUVEAU FOODTRUCK BURGER O'PAÏS LE VENDREDI SOIR

Vous aimez les burgers ? Vous aimez les produits frais et locaux ?
O'païs est là pour vous !

Retrouvez-les sur notre commune tous les vendredis de 18h à 21h.

A noter : les commandes se font uniquement par téléphone
au 06 03 64 11 23 (produits frais, stocks limités, vous pouvez les contacter
à partir de 17h)

Installé sur Ancône depuis quelques années, il lui paraissait tout naturel
d'investir la place Albert Goujon pour régaler nos papilles gourmandes.

Concept « Fait maison » : O'païs travaille avec des fournisseurs ardéchois.

Un concours de circonstance, une envie de reconversion professionnelle,
et le projet du foodtruck a vu le jour en mars 2022, après les formations
hygiène / sécurité et snacking ainsi que le réaménagement du camion pour
optimiser le service.

Victime de son succès, les commandes sont réajustées chaque semaine pour
satisfaire au plus grand nombre en limitant le gaspillage.

O'païs sillonne la région du mardi au samedi, le rendez-vous est fixé le
vendredi à Ancône, avis aux gourmands !



NOUVEAU FOODTRUCK LE SAMEDI MATIN TRAITEUR TOTOR ET CÉLINE

Bons petits plats à déguster le samedi à Ancône.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE À LA PIZZERIA CHEZ ALAN (EX ENTRE NOUS)

Le nouveau propriétaire vous attend pour découvrir sa nouvelle carte.



12 ET 19 JUN	Élections législatives	01 AU 9 OCTOBRE	Semaine Bleue CCAS
24 JUN	Feu de la Saint Jean	15 OCTOBRE	Bourse aux jouets du Sou des écoles
25 JUN	Kermesse du Sou des écoles	02-03 DÉCEMBRE	Téléthon avec les Archers
3 JUILLET	Jeunes vieux d'Ancône	03 DÉCEMBRE	Illuminations
13 - 14 JUILLET	Fête de la Lône et feu d'artifice	11 DÉCEMBRE	Tournoi les Fous du bad
16 JUILLET	Concours de pétanque	16 DÉCEMBRE	Goûter de Noël et colis aux seniors
19 JUILLET	Montélimar Agglo Festival : Les copains twist		
26 AU 28 AOÛT	Fête votive		
16 AU 18 SEPTEMBRE	Journées du Patrimoine		

Les lotos, salle des fêtes

09 octobre : loto CCAS (grand loto, 14h)
06 novembre : loto Club Honorine (grand loto, 14h)
13 novembre : loto ACCA (18h)
20 novembre : loto ADL (18h)
26 novembre : loto Le Sou des écoles (grand loto, 20h30)
27 novembre : loto ACCA (18h)
10 décembre : loto US Ancône (grand loto, 20h30)
11 décembre : loto ACP (18h)
18 décembre : loto La Pétanque ancônaise (18h)
23 décembre : loto ADL (18h)
25 décembre : loto ACP (18h)
30 décembre : loto ADL (18h)

Agenda sous réserve de modification. Suivez les dernières mises à jour sur anconedrome.fr et sur la page facebook de la commune.

RECENSEMENT / ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Noé LASFAR : 20/12/21
Swan GUICHARDON : 22/12/21
Méghane HADJ BOUGUERRA : 05/01/22
Alma ULRICH : 02/02/22
Nayte PEYRON SEYDI : 05/02/22
Giuliann MASCIA : 27/03/22



MARIAGES

14/05/2022 : Cyrielle LEROY et Yohan MARTINETTO



DÉCÈS

Roseline VERRET née LIOSON : le 21/11/2021
Nicole SARRADE née CORNIL : le 24/11/2021
Jacques MARCON : le 06/01/2022
Edouard GANDOLPHE : le 08/02/2022
Anthony MAZADE : le 18/03/2022
Ginette CHAREYRE née MARCOUX : le 09/05/2022



Arboriste Grimpeur / Paysagiste
Taille et Soins des Arbres



Élagage / Abattage / Démontage délicat
Évacuation, Dessouchage
Débroussaillage, Taille de haie
Entretien de Parcs et Jardins
Création, Irrigation, Engazonnement

06 65 47 71 23 **Disponibilité 7j/7 en cas d'urgence**
26780 ALLAN CRÉDIT IMPÔT 50% SUR L'ENTRETIEN DU JARDIN

CARRON ET CIE PARTICULIERS & ENTREPRISES

LIVRAISON FIOUL



BP SUPER FIOUL (-21°) - FIOUL
GASOIL - GNR

04 75 01 45 48

SERVICE RÉACTIF, RAPIDE ET PROFESSIONNEL.
LIVRAISONS DU LUNDI AU VENDREDI 8H-12H00/13H30-17H30
LIVRAISONS À 40KM AUTOUR DE L'AGENCE



L'énergie est notre avenir, économisons la !

CARRON ET CIE
ANCONE

14 RUE DE LA CROIX . 26200 ANCONE
04 75 01 45 48 . bassetfioul@wanadoo.fr
www.carron-basset.fr



HALTE AUX CAMBRIOLAGES !

Sécurité privée des biens et des personnes depuis 30 ans



ALARME



TÉLÉSURVEILLANCE



ASSISTANCE

04 75 01 02 07

32-34, Grande Rue - Ancône - BP 123 - 26203 MONTELIMAR cedex
commercial@sas26.fr - www.sas26.fr